



Communiqué de la société de chasse des Taillades

Par soucis de bienveillance et de courtoisie envers les autres usagers du domaine boisé de la commune, la société de chasse des Taillades vous informe de son calendrier prévisionnel d'activité pour la saison 2025/2026 :

- La chasse ouvre le dimanche 14 septembre 2025 à 7h00 et ferme le 28 février 2026 au soir.
- La chasse est interdite les mercredis après-midi sur l'ensemble du territoire communal.
- La chasse n'est autorisée que les mercredis matin et les dimanches du 14 septembre au 12 octobre 2025. (hors battues grand gibier)
- Des battues au grand gibier ont lieu tous les samedis à compter du 1^{er} Août.
Des pancartes réglementaires sont mises en place pour indiquer la zone de battue.
Les chasseurs portent des tenues voyantes.
- Les dimanches suivant sont des jours de grande affluence de chasseurs sur le domaine (en particulier durant la matinée):
 - Le dimanche 14 septembre 2025
 - Le dimanche 28 septembre 2025
 - Le dimanche 12 octobre 2025
 - Le dimanche 26 octobre 2025
 - Le dimanche 09 novembre 2025
 - Le dimanche 23 novembre 2025
 - Le dimanche 14 décembre 2025
 - Le dimanche 28 décembre 2025
 - Le dimanche 04 janvier 2026

La nature est un bien commun fragile et précieux que chacun se doit de respecter.
Il nous appartient à tous de savoir la partager avec courtoisie et bonne intelligence dans le respect de chacun, des lois et des réglementations en vigueur.

Merci à tous.